

# Divagation ANIMAUX



## Devoirs et Responsabilités des propriétaires d'animaux.

### Article L211-19-1 du code rural

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

## Les pouvoirs du Maire.

### Article L211-22 du code rural

Les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26 (violation = contravention classe 1 : R610-5 du Code Pénal)

### Article L.211-11 du Code Rural Notion d'animal présentant un danger grave et immédiat :

En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques.

- 1) Arrêté de placement dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et, le cas échéant, euthanasie.
- 2) Euthanasie pouvant intervenir sans délai, après avis d'un vétérinaire donné au plus tard quarante-huit heures après le placement de l'animal. A défaut, l'avis est réputé favorable à l'euthanasie.
- 3) Pas de consultation préalable du propriétaire avant le placement.
- 4) Frais à la charge du propriétaire.